

Hôpital Chirurgical de Jour

BIENVENUE À L'HÔPITAL CHIRURGICAL DE JOUR

Votre parcours de soins

📍 Godinne



BIENVENUE À L'HÔPITAL CHIRURGICAL DE JOUR

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS
p. 4

LE JOUR DE VOTRE CONSULTATION CHEZ
LE MÉDECIN SPÉCIALISTE
p. 6

AVANT VOTRE INTERVENTION
p. 8

LA VEILLE DE VOTRE INTERVENTION
p. 10

LE JOUR DE VOTRE INTERVENTION
p. 14

APRÈS VOTRE RETOUR À DOMICILE
p. 20

MESSAGES-CLÉS
p. 22

NOTES PERSONNELLES
p. 23

La qualité de votre accueil et de votre prise en charge est pour nous essentielle.

Madame, Monsieur,

Vous allez prochainement bénéficier d'une intervention chirurgicale (ou examen) en ambulatoire à l'Hôpital Chirurgical de Jour. Vous regagnerez votre domicile le jour même de votre intervention.

Nous avons détaillé dans cette brochure votre parcours de soins (avant, pendant et après votre intervention). Merci de suivre les consignes reprises à chaque étape. Le non-respect de celles-ci peut entraîner le report de votre intervention.

La qualité de votre accueil et de votre prise en charge est pour nous essentielle. Si vous avez des suggestions ou des remarques, toutes nos équipes sont à votre écoute.

Vous pouvez également nous faire part de votre avis via notre site internet chuuclnamur.be.

Nous vous souhaitons un agréable séjour et un prompt rétablissement.

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS



Date et heure de votre consultation
pré-anesthésique

📍 Niveau 0, route 1

..... / / à h

Date et heure de vos
rendez-vous pré-opératoires

..... / / à h

..... / / à h

DATE DE VOTRE INTERVENTION

..... / /

La veille de votre intervention (ou le jour ouvrable qui précède), contactez l'accueil de l'Hôpital Chirurgical de Jour entre 8h et 14h30 au +32 81 42 61 11 pour connaître votre **heure d'entrée**.

DATES ET HEURES DE VOS RENDEZ-VOUS POST-OPÉRATOIRES

..... / / à h

.....

..... / / à h

.....

..... / / à h

.....

..... / / à h

.....

..... / / à h

.....

LE JOUR DE VOTRE CONSULTATION CHEZ LE MÉDECIN SPÉCIALISTE

PASSAGE AU SECRÉTARIAT DE PROGRAMMATION

+32 81 42 26 28

- Le jour de votre consultation chez le médecin spécialiste, le secrétariat de programmation vous remet :
- un kit de lavage préopératoire accompagné d'une fiche explicative (si requis). Au besoin, le savon antiseptique iso-Bétadine®Uniwash® ou Hibiscrub® est disponible, sans ordonnance, en pharmacie ;
- un questionnaire médical à compléter et à présenter lors de votre consultation pré-anesthésique ;
- d'autres documents utiles.



VOTRE CHAMBRE

Toutes les chambres sont équipées d'une télévision, d'un téléphone, d'une radio et d'un accès internet (Wi-Fi gratuit).

Vous avez la possibilité de choisir :

- une chambre commune (à deux lits) ;
- une chambre particulière.

Pour celle-ci, un supplément de 100 € et des suppléments d'honoraires médicaux de 200% vous seront facturés. Il est important de vérifier la prise en charge des différents frais auprès de votre mutuelle et/ou de votre assurance complémentaire.

Concernant le coût de votre intervention, vous pouvez faire une demande de devis auprès du secrétariat de programmation.



Réseau **Santé** Wallon

Avez-vous adhéré au Réseau Santé Wallon ?

Cette adhésion permet aux prestataires de soins d'accéder aux examens réalisés dans d'autres hôpitaux. Elle peut être encodée dans les différents accueils des consultations.

ÉVÉNEMENT PARTICULIER, REPORT OU ANNULATION

Si un événement particulier (fièvre, toux, éruption cutanée, rhume, nouveau médicament, grossesse) survient **AVANT LE JOUR OPÉRATOIRE** ou si vous êtes contraint(e) de reporter ou d'annuler votre intervention, merci de prévenir l'accueil de l'Hôpital Chirurgical de Jour.

- + 32 81 42 61 11
- entre 8h et 16h

Chaque rendez-vous réservé est un temps de soin qui vous est dédié. Si vous ne pouvez pas être présent, il est essentiel de nous prévenir à temps :

- **48h à l'avance pour une consultation.**
- **72h à l'avance pour une intervention médicale ou chirurgicale (hospitalisation classique ou de jour).**

Sans annulation préalable dans ces délais, **UNE INDEMNITÉ DE 20 À 150€** pourra vous être facturée.

En respectant ce délai, vous permettez à un patient en attente de bénéficier de votre place.

LA VEILLE DE VOTRE INTERVENTION

CONTACTEZ L'ACCUEIL DE L'HÔPITAL CHIRURGICAL DE JOUR

+ 32 81 42 61 11

La veille de votre intervention (ou le jour ouvrable qui précède), veuillez contacter l'accueil de l'Hôpital Chirurgical de Jour **entre 8h et 14h30** au +32 81 42 61 11 pour connaître votre heure d'entrée.

Les consignes à respecter vous seront rappelées.

PRÉPARATION DE VOTRE BAGAGE

Votre bagage à main contiendra le strict nécessaire pour le jour de l'intervention. Nous vous conseillons de choisir des vêtements et des chaussures confortables pour votre sortie.



MUNISSEZ-VOUS DE...



- Votre carte d'identité.
- Votre carte d'assurance complémentaire.
- Votre carte Vitale si vous êtes de nationalité française.
- La carte d'assurance maladie de votre pays d'origine si vous ne résidez pas en Belgique.



RAPPEL DES CONSIGNES D'HYGIÈNE HOSPITALIÈRE À SUIVRE LA VEILLE AU COUCHER



- Retirer vernis à ongles, faux ongles et faux cils.
- Oter l'ensemble de vos bijoux (alliance, bagues, boucles d'oreilles, piercing). Nous vous conseillons de les laisser à votre domicile.
- Veiller à avoir des ongles propres et courts.
- Ne pas épiler ni raser la zone chirurgicale.
- Prendre une première douche (incluant un lavage des cheveux) en utilisant 4 flapules du savon antiseptique qui vous ont été fournies (iso-Betadine® Uniwash® ou Hibiscrub®). Veiller à bien suivre les instructions reprises dans le document explicatif associé. L'utilisation d'un savon antiseptique n'est pas préconisée pour les interventions suivantes : cataracte, colonoscopie, gastroscopie et intervention intra-buccale.
- Utiliser des gants de toilette et des essuies propres.



Servez-vous
de cette liste
pour ne rien
oublier !

- Se brosser les dents (et/ou nettoyer votre appareil dentaire) avec votre dentifrice habituel.
- Revêtir du linge de nuit propre et changer les draps.
- Préparer à l'avance des repas légers et des provisions afin de vous reposer les jours qui suivront l'intervention.
- Ne plus fumer à partir de minuit.
- Ne plus rien manger à partir de minuit.

La douche préopératoire est un élément essentiel pour réduire la quantité de microbes présents sur votre peau et diminuer le risque d'infection. Elle ne peut pas être remplacée par un bain. à défaut, lavez-vous à l'évier.

En fonction de votre intervention, des consignes particulières vous seront données. Le cas échéant, vous les trouverez en annexe.

LE JOUR DE VOTRE INTERVENTION

À VOTRE DOMICILE

Jeûne

Vous devez être à jeun afin de limiter les risques de vomissement et d'éviter que du contenu de l'estomac pénètre dans les poumons. C'est une complication grave qui peut mettre votre vie en danger.

- Ne plus rien manger à partir de minuit.
- Un verre d'eau plate (20 cl) est autorisé jusqu'à 2h avant votre arrivée à l'hôpital (ex.: si votre arrivée est prévue à 8h, vous pouvez boire un verre d'eau plate avant 6h).
- Si vous bénéficiez d'une alimentation artificielle par sonde, celle-ci sera également suspendue à partir de minuit.



Hygiène

- Prendre une seconde douche (incluant un lavage des cheveux) en utilisant 4 flapules du savon antiseptique (iso-Betadine® Uniwash® ou Hibiscrub®). Veiller à bien suivre les instructions reprises dans le document explicatif associé.
- Se brosser les dents (et/ou nettoyer votre appareil dentaire) avec votre dentifrice habituel.
- Revêtir du linge propre.
- Attacher vos cheveux longs.
- Ne pas se maquiller.
- Ne pas appliquer de crème hydratante ou de lait corporel.

Tabac

- Ne plus fumer.

Médicaments

- Prendre les médicaments du matin autorisés par l'anesthésiste avec une petite gorgée d'eau (voir lettre de consignes médicamenteuses donnée à la consultation pré-anesthésique).
- Venir à l'hôpital avec vos médicaments habituels (insuline, etc.) et votre cPAP (si vous utilisez une assistance ventilatoire à domicile).



En cas de retard,
merci de prévenir
le +32 81 42 61 11

À L'HÔPITAL

**Vous êtes attendu(e) à l'heure à l'Accueil de l'Hôpital
Chirurgical de Jour (HCJ).**

- Niveau +1, route 202
- Via la nouvelle entrée vitrée, accès escalier et ascenseur

Des places « dépose-minute » sont à votre disposition
juste devant cette entrée. Votre accompagnant peut vous y
déposer avant de se garer dans notre parking gratuit.

Après les formalités administratives et la pose de deux bracelets d'identification

- Vous serez pris(e) en charge par un(e) infirmier(e) de l'Hôpital Chirurgical de Jour qui vous installera en chambre et réalisera votre préparation.
- Votre accompagnant est le bienvenu (une seule personne autorisée).
- Vos effets personnels (prothèses dentaires, lentilles oculaires, lunettes, appareils auditifs, etc.) seront placés dans l'armoire verrouillée de votre chambre ou confiés à votre accompagnant.

Avant l'entrée en salle d'opération

- Le chirurgien marquera le site opératoire (si requis) ;
- L'anesthésiste vous posera les questions utiles au bon déroulement de l'anesthésie.

Après l'intervention

- Vous serez accueilli(e) dans la salle de réveil et lorsque votre état de santé le permettra, vous regagnerez votre chambre.
- Un repas léger vous sera servi.
- Vous quitterez le service après avoir reçu l'autorisation d'un médecin.
- Dans certains cas, pour votre sécurité, le médecin pourrait décider de vous hospitaliser.

LORS DE VOTRE SORTIE

Avant votre départ

Vous recevrez une information adaptée à votre type de chirurgie et les éventuelles prescriptions de médicaments, notamment les antidouleurs. La douleur post-opératoire est prise en charge de manière systématique et préventive.

- Si vous avez déjà reçu vos prescriptions, passez à la pharmacie chercher les médicaments avant l'intervention, cela vous permettra de rentrer directement chez vous.
- Un certificat d'incapacité de travail sera établi, si nécessaire.



Votre retour à domicile

Vous devez être reconduit(e) par une tierce personne car vous n'êtes pas autorisé(e) à conduire votre véhicule après une intervention sous anesthésie.

- Vous devez être **accompagné(e) par un adulte responsable** pendant la première nuit pour des raisons de sécurité.

La Maison d'Accueil Hospitalier

La Maison d'Accueil Hospitalier Pierre Jansen propose des solutions d'hébergement pour les patients autonomes.

- **Renseignements** via chuclnamur.be/service-aux-patients
- **Réservation** auprès du secrétariat de programmation : +32 81 42 26 28.

Votre médecin traitant

Votre médecin traitant sera tenu informé de votre intervention en hospitalisation de jour.

Vous pouvez le contacter, notamment en cas de reprise de certains médicaments (anticoagulants par exemple).



APRÈS VOTRE RETOUR À DOMICILE

LE LENDEMAIN DE L'INTERVENTION

Vous recevrez un appel d'un(e) infirmier(e) de l'Hôpital Chirurgical de Jour pour prendre de vos nouvelles.

PENDANT LES 24 PREMIÈRES HEURES QUI SUIVENT L'INTERVENTION

- Reposez-vous.
- Réalimentez-vous progressivement.
- Ne conduisez pas de véhicule (voiture, vélo, moto, etc.) (interdiction limitée à 12h après une colonoscopie ou une gastroscopie).
- Ne manipulez pas de machine (tondeuse, scie, etc.).
- Ne prenez pas de décisions importantes car votre vigilance peut être diminuée.
- Ne buvez pas d'alcool.

Tant que la plaie n'est pas cicatrisée

- Lavez-vous régulièrement les mains.
- Ne touchez pas le pansement (et la plaie), même en cas de démangeaisons. Faites réaliser les soins de plaie et réfections du pansement en condition aseptique (propre) par un(e) infirmier(e).
- Évitez d'immerger la plaie. Réalisez préférentiellement votre toilette au lavabo. Une douche est autorisée si la plaie est couverte par un pansement imperméable.
- Changez et nettoyez régulièrement votre linge de corps et de lit.
- Renoncez au jardinage et à l'activité sportive excessive.
- Limitez le contact avec votre animal de compagnie durant la période de convalescence.
- Mangez régulièrement et de façon équilibrée.

Qui contacter en cas de problème à votre domicile ?

- la garde d'anesthésie au + 32 81 42 21 30
- la garde de chirurgie au +32 81 42 31 36
- votre médecin traitant
- le médecin généraliste de garde joignable via le 1733

MESSAGES-CLÉS

- Téléphonnez au +32 81 42 61 11 la veille de votre intervention (ou le jour ouvrable qui précède) pour connaître votre heure d'entrée.
- Restez joignable en cas de modification d'horaire.
- Suivez les consignes d'hygiène hospitalière.
- Arrivez à l'heure le jour de votre intervention.
- Soyez accompagné(e) par un tiers pour le retour à domicile et la première nuit post-intervention.
- Si vous vivez seul(e), vous pouvez séjourner une nuit à la Maison d'Accueil Hospitalier Pierre Jansen.
- Évitez toute auto-médication.

Respectez les règles de jeûne

- **NE PLUS RIEN MANGER** à partir de minuit.
- Un verre d'eau plate (20 cl) est autorisé jusqu'à 2 heures avant votre arrivée à l'hôpital.
- Prendre les médicaments du matin autorisés par l'anesthésiste.
- En fonction de votre intervention, des consignes particulières vous seront données. Le cas échéant, vous les trouverez en annexe.

INFOS

Hôpital Chirurgical de Jour

Site de Godinne

Avenue Dr Gaston Thérasse, 1 - 5530 Yvoir

✦ **Permanence téléphonique de 8h à 16h**

+32 81 42 61 11

✦ **Heures d'ouverture**

De 7h15 à 18h, du lundi au vendredi

✦ **Localisation**

Niveau +1, route 202



chuclnamur.be



CHU
— UCL —
NAMUR